

## Etude de quelques paramètres économiques chez les chameliers algériens

Dr. ADAMOU Abdekader\* & Dr. BAIRI Abdelmadjid\*\*

**Résumé:** Les chameliers évoluant dans un milieu où la vie est difficile arrivent à soutirer une gamme diversifiée de produits et services grâce à l'activité cameline. Les objectifs et les stratégies différentes selon les différents types; et c'est dans ce contexte que la présente étude tente d'étudier certains paramètres économiques pouvant nous renseigner sur la pérennité de cette activité pastorale.

Les résultats font ressortir que la majorité des types identifiés vivent exclusivement des activités de l'élevage notamment le camelin et que les investissements restent insignifiants en l'absence de pluriactivité et de ressources extérieures.

**Mots clés:** activité cameline - revenus - investissements - pluriactivité - ressources extérieures

**Introduction:** Grace à l'activité cameline, les chameliers peuvent disposer de toute une gamme de produits (lait, viande, poil...) et services (selle, bât...) dans un milieu caractérisé par des conditions de vie très difficile. Dans cette vie pastorale, le dromadaire est considéré comme une caisse d'épargne mobilisable en cas de besoin (1).

Certes, certaines fonctions ont tendance à disparaître telle la fonction de transport mais le dromadaire reste un bon pourvoyeur en viande et en lait et son avenir en Algérie est surtout comme animal de boucherie (2). Mais le dromadaire est-il un élément à prendre en compte dans un système économique bouleversé ?

Pour connaître les enjeux économiques et tenter d'apporter une réponse à notre questionnement, nous avons tenté d'étudier quelques paramètres économiques.

Une telle étude que nous avons réalisée par une approche systémique permettra d'orienter les décideurs quant à d'éventuels projets de développement dans lesquels, le chamelier, acteur principal du système, sera pris en considération.

Les systèmes étant évolutifs dans le temps, les décisions concerneront ceux dont la viabilité est certaine.

La finalité d'une telle étude revêt donc un intérêt particulier dans la mesure où les résultats obtenus serviront de base à tout plan d'action visant à préserver cette espèce jusque là en déclin et permettra de pérenniser l'activité du chamelier.

La mobilisation de cette ressource contribuera au développement de l'économie régionale par le maintien et l'encouragement des systèmes en progression.

### **1- Méthode**

La présente étude entre dans le cadre d'un projet visant à identifier les systèmes d'élevage camelins en Algérie, de comprendre leur fonctionnement et leur dynamique.

En Algérie, l'élevage camelin est réparti sur trois grandes aires de distribution (3).

---

\*Laboratoire Protection des Ecosystèmes dans les Zones Arides et Semi Arides - Université de Ouargla

\*\*Université Badji Mokhtar de Annaba

Pour que le travail soit représentatif, nous avons donc retenu trois régions dans ces aires de distribution: le Souf pour le Sud Est, Tindouf pour le Sud Ouest et le Hoggar pour l'extrême sud. Dans une première étape, et au vu de l'immensité du territoire, dix (10) zones étaient retenues dans lesquelles des sites d'enquêtes ont été choisis et qui caractérisent les conditions les plus fréquemment rencontrées dans les différentes zones. Dans une seconde étape, nous avons retenu dans chaque site une ou plusieurs unités en essayant également de rendre compte des conditions suffisamment diverses notamment vis à vis de l'appartenance tribale, de la taille du troupeau et de la zone agro écologique. Cependant, il y a quelques contraintes supplémentaires qui ont été prises en considération : ne pas se limiter à un seul site d'enquête et ne pas imposer un itinéraire.

Le choix de l'échantillon, raisonné par quotas, nous a permis d'approcher un nombre total de 249 enquêtés (Tableau 1).

## **2- Résultats et discussion**

L'étude sur les facteurs économiques concernera les différents types de chameliers identifiés en Algérie. Il s'agit des nomades, des semi-nomades, des bergers, des sédentaires et des ramasseurs de bois (4).

### **2-1- les revenus :**

La répartition spatiale des différents types d'éleveurs justifie la multiplicité des activités, conséquence d'une diversité des revenus. Compte tenu de ces critères économiques, nous classerons les éleveurs comme suit :

Les éleveurs n'ayant que l'activité d'élevage (notamment camelin) comme revenu sont majoritaires avec 69% dominés par les nomades qui représentent 72%.

Les éleveurs dont le revenu provient de trois activités dont l'élevage ne représentent que 14%, les sédentaires y sont majoritaires avec 54%. La classe intermédiaire, dominée par les semi nomades (48%) représente 17% de l'ensemble des personnes enquêtée (Fig.1).

#### **2-1-1- Les éleveurs dont le revenu provient exclusivement de l'activité de l'élevage notamment camelin (Fig.2)**

Dans la région du Hoggar, 52% des éleveurs enquêtés sont représentés par cette classe, dominée par les nomades (86.5%).

Cela concerne les nomades avec des faibles et moyens effectifs qui font appel beaucoup plus aux petits ruminants. Quant aux gros propriétaires nomades, ils s'adonnent en plus à l'activité du commerce du camelin. Ces opérations d'achat et de vente du camelin leur permet d'augmenter leur revenu avec en plus la possibilité de renouveler leur cheptel (achat de chamelons et de chamelles).

Viennent ensuite les semi-nomades avec 8.5% dont 28% sont de gros propriétaires. Par contre, les sédentaires sont minoritaires avec 5%. Ils se retrouvent dans les deux classes 25 – 49 têtes et 50 – 80 têtes.

Dans la région du Souf où 76% soutirent leur revenu de la seule activité de l'élevage, les ramasseurs de bois représentent 13%. Parmi eux, on peut compter 69% dont les recettes proviennent exclusivement de l'exploitation des dromadaires mâles, le reste procèdent, en plus, à la vente de petits ruminants (ovins).

Chez les ramasseurs de bois, l'activité cameline est représentée par la vente de fumier (crottin) et la vente de bois. Cette dernière reste l'activité principale puisque chez 77% de ces ramasseurs, elle dépasse 50% des recettes de l'activité camelines.

Il est à noter que les ramasseurs ayant les meilleurs revenus avec la seule activité cameline sont ceux qui utilisent le maximum de dromadaires soit quatre mâles.

Il est à noter que ce genre d'activité est répandu dans les milieux pastoraux de nombreux pays comme le Niger (5).

On retrouve dans cette classe une proportion importante de bergers (39.5%) qui ne possèdent que l'élevage camelin comme source de revenu.

L'activité de gardiennage reste la principale ressource de l'activité cameline chez les bergers du Souf puisqu'elle draine à elle seule, chez 60% d'entre eux, une recette dépassant la moitié des recettes de l'activité cameline(54.8%).

Le grand nombre de cette classe est détenu par les semi-nomades où 47.5% n'ont que l'activité d'élevage comme unique ressource de revenu.

Dans la région de Tindouf, 88% du nombre total des enquêtés n'ont pour revenu que la seule activité de l'élevage. C'est le cas chez 97.5% des nomades et 2.5% des semi-nomades, les sédentaires n'y sont pas représentés.

Chez cette catégorie d'éleveurs, l'unique source de revenu demeure l'élevage bénéficiant de la gamme des produits qu'offrent aussi bien l'élevage camelin (lait, viande, poil) que des petits ruminants.

Pour l'approvisionnement du ménage en semoule, sucre, thé..., ils procèdent à la vente des petits ruminants en priorité, et quand les besoins s'avèrent plus importants (mariage, pèlerinage), ils seront contraints de vendre une ou deux têtes camelines.

Le recours de ces éleveurs à une seule source de revenu est l'évidence même au vu de la nature du milieu dans lequel ils évoluent et qui est dénué de toute possibilité d'exercer d'autres activités économiques permettant une diversification du revenu.

### **2-1-2- Les éleveurs dont le revenu provient de deux origines dont l'élevage (Fig.3).**

Les semi-nomades et les sédentaires développent des stratégies de survie basées sur la diversité des sources de revenus

Dans la région du Hoggar, on y retrouve les semi-nomades avec 52% et les sédentaires avec 48.1%. La seconde source de revenue provient exclusivement de l'agriculture pour les semi-nomades, par contre, elle est très diversifiée chez les sédentaires (36% de salariés, 27% de saisonniers, 18% de commerçants et 18% d'agriculteurs)

Autrefois, ces éleveurs – agriculteurs avaient la propriété de la terre mais la faisait cultiver par les Iklan (Hratines) détachés à cette besogne par leurs maîtres. Actuellement, ce sont eux mêmes qui travaillent leurs terres après la disparition partielle de cette classe sociale qu'est les "Hratines", mais l'agriculture est loin de dégager des rendements en mesure de satisfaire leurs besoins.

Le manqué d'eau et la non maîtrise de l'agriculture en sont les causes principales. Pour l'activité de tourisme, ils travaillent pour la plupart comme guides ou chauffeurs. Malgré le déclin de l'activité touristique ces dernières années, elle continue toutefois à procurer des revenus à même de compenser les maigres ressources soutirées de l'élevage vu qu'il s'agit de petits éleveurs.

Pour le commerce, il s'agit d'agences touristiques détenues par les gros éleveurs (plus de 80 têtes). Cette activité était très florissante avant que ne se pose le problème sécuritaire qui a paralysé le secteur du tourisme.

Chez ces éleveurs, l'élevage camelin est considéré comme une caisse d'épargne mobilisable en cas de besoin. A noter qu'une partie des recettes hors élevage est investie dans l'élevage camelin ce qui justifie les grands effectifs.

Dans la région de Tindouf, seuls 3.5% des enquêtés ont recours à une seconde activité où les semi-nomades prédominent avec 66.6%. Ils font partie pour la majorité (65%) des petits éleveurs car possédant moins de 24 têtes.

Dans la région du Souf, 24% des enquêtés sont représentés dans cette classe dominée par les ramasseurs de bois avec 67%. Ces derniers, profitant du repos estival forcé, sont recrutés comme saisonniers dans les nombreux chantiers de construction.

Les bergers ne figurent pas dans cette classe car tous se contentent de la seule activité de gardiennage.

La seconde activité qui concerne 33% des semi-nomades est représentée par l'agriculture pour 50% d'entre eux. Il s'agit de la phoeniciculture mais avec un nombre faible de palmiers dattiers (moins de 20) Mais cette activité a tendance à attirer davantage d'éleveurs au vu des facilités et stimulations offertes par l'Etat dans le cadre du FNDRA. Ces semi-nomades se caractérisent également par la possession d'un faible effectif camelin (moins de 25 dromadaires chez la moitié d'entre eux. Le reste des semi-nomades soutire le second revenu de l'activité de la contre bande opérée aux abords de la frontière algéro-tunisienne.

### **2-1-3- Les éleveurs dont le revenu provient de trois origines dont l'élevage (Fig.4)**

Dans le Hoggar, 24.5% de la population enquêtée sont représentés dans cette classe. Seuls les semi-nomades et les sédentaires y figurent avec une prédominance pour ces derniers (53.5%). Comme source de revenu supplémentaire, il s'agit pour la plupart de commerce et d'agriculture.

Cette classe est représentée par les éleveurs possédant les plus faibles effectifs camelins d'où le recours à la pluriactivité. En effet 36% d'entre eux possèdent des effectifs camelins inférieurs à 25 têtes.

Dans la région du Souf, on note l'inexistence d'éleveurs dégageant plus deux revenus.

Dans la région de Tindouf, seulement 8% des enquêtés sont représentés par cette classe où les sédentaires prédominent avec 57%. La sédentarisation leur a permis de diversifier les revenus. Ils s'adonnent tous au commerce (boucheries) et à l'activité agricole après avoir bénéficié de lopins de terre dans le cadre de l'APFA, mais l'apport de l'agriculture demeure très négligeable. Il est à noter que 20% parmi eux sont utilisés par les administrations locales comme guides lors de leur sortie sur terrain, et bien que cette activité soit partielle et non rémunératrice, elle contribue dans la part du revenu du ménage. Un grand nombre est considéré comme nouveau dans l'activité de l'élevage après avoir acheté quelques têtes de dromadaires. C'est le cas de la tribu des Tajkent.

### **2-2- Les investissements**

D'une manière générale, durant les cinq dernières années les investissements étaient insignifiants. En effet, 19% seulement de l'ensemble des enquêtés avaient procédé à des investissements. Seuls les ramasseurs de bois, parmi les types identifiés n'avaient pas investi (Fig.5).

Les semi-nomades restent, parmi les types de chameliers, ceux qui ont le plus opéré des investissements (33%). Il s'agit exclusivement des semi-nomades du Souf.

Ceux qui possèdent des lopins de terre dans le cadre de l'APFA (47%) ont surtout investi dans la mise en valeur (70%) Il s'agissait surtout de déblaiements et achat de rejets de palmiers. Le reste

des semi-nomade a investi dans l'immobilier (travaux de réfection), et très peu dans le camélin (9%) par l'achat de dromadaire (Fig.6).

Les nomades dont seulement 13.5% ont procédé à des investissements (tous de la région de Tindouf), arrivent toutefois en deuxième position avec une part des investissements considérable puisqu'elle représente 35.5%.

L'ensemble des investissements concernait l'achat de moyens de transport et ce sont surtout les nomades grands propriétaires (effectif camélin supérieur à 80 têtes) qui ont opté pour ce créneau..

Quant aux bergers, seuls ceux du Souf ont procédé pour 66.5% à des investissements dont la totalité a concerné l'achat de dromadaires qui représente 21% de la masse des investissements.

Une autre catégorie des enquêtés a également investi dans le camélin bien que la proportion demeure faible (2% des investissements). Il s'agit des sédentaires de la tribu des Tajkant (anciens commerçants de la région de Tindouf).

Les investissements avaient en grande partie l'autofinancement comme origine (91.6%) Le reste provenait de crédits informels opérés par des semi-nomades du Souf n'ayant ni ressources extérieures ni activité supplémentaire et qui avaient investi pour la plupart (75%) dans des travaux de réfection de la maison en dur.

Les éleveurs concernés par de futurs investissements ne sont pas nombreux également (18.5%).

Seuls les semi-nomades (30% de l'ensemble de la région d'étude) et les sédentaires (77.7%) ont l'intention d'investir dans les cinq prochaines années (Fig.7). La grande part des futurs investissements revient aux sédentaires avec 61%. Il s'agit surtout des sédentaires du Hoggar qui représentent 89%. Ce sont également les semi-nomades du Hoggar qui représentent la moitié des futurs investisseurs.

Si pour les semi-nomades, les investissements concerneraient en premier lieu le camélin (72%), les sédentaires opteraient pour le commerce et l'immobilier (60.7%) (Fig.8). Le plus grand nombre de futurs investisseurs est détenu par les sédentaires.

Plus de la moitié (58%) des éleveurs concernés par de futurs investissements ont soit une ressource extérieure soit activité extérieure.

### **2-3- La pluriactivité**

C'est la monoactivité qui prédomine dans la région d'étude. En effet, le nombre de personnes enquêtées qui pratiquent une ou plusieurs activités autre que l'élevage ne représente que 28.5% (Fig.9).

Les bergers ont l'élevage camélin comme unique activité et ne bénéficient d'aucune ressource extérieure

Les sédentaires sont de loin les plus pluriactifs avec 86%, viennent ensuite les ramasseurs de bois avec 61.5% et les semi-nomades avec 53.5%. Les nomades et les bergers quant à eux n'activent que dans l'élevage camélin.

Certaines personnes pratiquent plus de deux activités mais leur nombre reste insignifiant. Il s'agit des sédentaires (30.5%) et des semi-nomades (33.5%). Ces activités concernent l'agriculture avec le commerce.

Chez les autres éleveurs, l'activité qui domine reste de loin l'agriculture avec (49%). Elle est pratiquée essentiellement par les semi-nomades – phoeniculteurs du Hoggar (81%) et quelques transhumants-phoeniculteurs du Souf. On trouve chez les sédentaires une diversification dans la pluriactivité :

35.5% travaillent dans l'agriculture et le commerce, 26% exercent dans le commerce, 16% dans l'agriculture, 13% sont des salariés et 9.5% comme saisonniers (Fig.10). Ces derniers sont des sédentaires du Hoggar qui travaillent temporairement comme guides touristiques. On retrouve également des saisonniers chez 61.5% des ramasseurs de bois qui profitent du repos estival forcé pour se faire engager comme manœuvre dans les nombreux chantiers de construction.

#### **2-4- Les ressources extérieures**

Ceux qui bénéficient des ressources extérieures ne comptent que 12% de la population enquêtée. Elle est représentée par les sédentaires (27.5%) les nomades (11%) et les semi-nomades (10%) (Fig.11).

Presque la moitié (46.5%) est détenue par les nomades tous de la région de Tindouf. Les sédentaires et les semi-nomades en détiennent respectivement 33.5 et 20%.

Ces ressources extérieures ont quatre origines (Fig.12):

a) la pension qui représente le gros des ressources avec 46.5% détenu essentiellement par les nomades du Hoggar (78.5%),

b) le salaire d'un membre du ménage demeure la seconde ressource avec 36.5% au bénéfice des sédentaires (63.5%),

c) la retraite qui concerne les sédentaires du Hoggar est la moins représentée avec 6.5%,

d) et enfin une ressource extérieure non négligeable opérée par les semi-nomades du Souf consiste en la contrebande aux abords de la frontière algéro-tunisienne, cependant et vu le risque encouru par une telle activité prohibée, le pourcentage de représentation reste faible avec 10%.

**Conclusion :** Les nomades et les chameliers arrivent à vivre de l'activité cameline et cette vie ne saurait exister sans la présence de cet animal énigmatique qu'est le dromadaire surtout dans un milieu caractérisé par des conditions de vie extrêmement difficiles. Dans cette vie pastorale, le dromadaire est considéré comme une caisse d'épargne mobilisable en cas de besoin.

Les objectifs et les stratégies différentes selon les types.

Les sédentaires, anciens chameliers installés en ville pour des raisons diverses ont gardé, par amour à cet animal, quelques têtes de dromadaires et continuent à pratiquer l'élevage camelin comme activité annexe qui sert à alimenter d'autres créneaux.

Les semi-nomades essaient de diversifier leurs activités en ayant un pied en ville comme c'est le cas des chameliers phoeniculteurs du Souf.

Les bergers et les nomades dont l'activité reste exclusivement le camelin, risquent, au vu des contraintes diverses (sécheresse, absence de soutien...), la transition vers l'exploitation individuelle pour les premiers et le semi nomadisme pour les seconds.

Les ramasseurs de bois ne sont pas encouragés à poursuivre leur activité en exploitant le dromadaire comme animal de bât. Bien que cette activité soit rentable, elle reste très contraignante et temporaire.

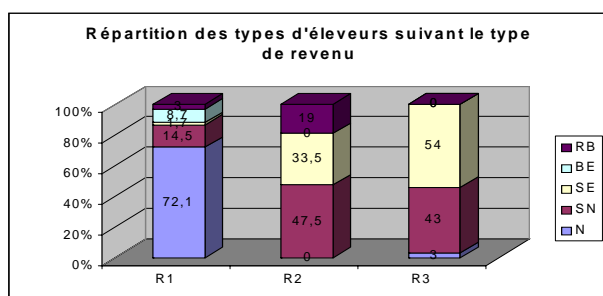
Les investissements restent insignifiants et le peu d'investissements opérés ou en projet, exercés par les seuls chameliers concernés par la pluriactivité, se trouve orienté vers d'autres secteurs (agriculture, commerce...).

Compte tenu de toutes ces contraintes, le devenir de la plupart des types identifiés reste incertain, seul le semi nomadisme qui a connu peu de trace de fléchissement peut se maintenir et mérite donc d'être conforté en essayant de trouver des voies pour son maintien dans une optique de développement durable.

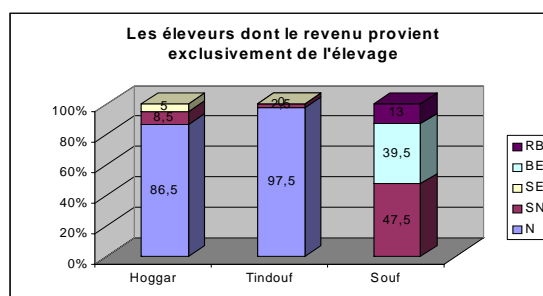
## Annexes :

**Tableau 1:** Nombre d'enquêtés

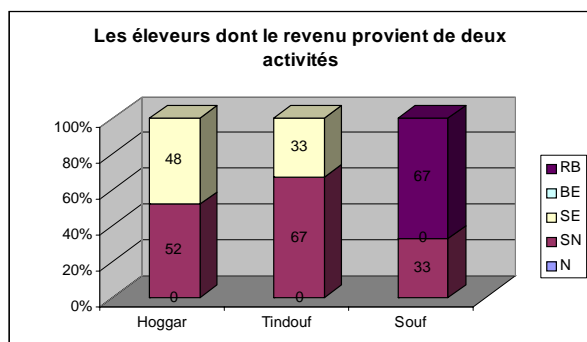
Zones région Hoggar		Zones région Souf		Zones région Tindouf	
Hoggar	40	Hamraya	15	Nord est	15
Altitude	36	Sud		Nord	10
Tinsérine	38	Zone frontalière	22	Centre	22
				Sud est	38
<b>Total Région</b>	<b>114</b>		<b>50</b>		<b>85</b>
<b>Total général</b>	<b>249</b>				



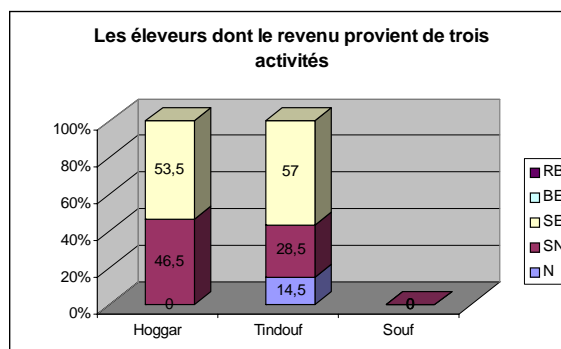
**Fig.1:** Répartition des éleveurs suivant le type de revenu  
N = nomades, SN = semi-nomades, S = sédentaires, B = bergers, RB = ramasseurs de bois



**Fig.2:** Les éleveurs dont le revenu provient exclusivement de l'élevage



**Fig.3:** Les éleveurs dont le revenu provient de deux activités



**Fig.4:** Les éleveurs dont le revenu provient de trois activités

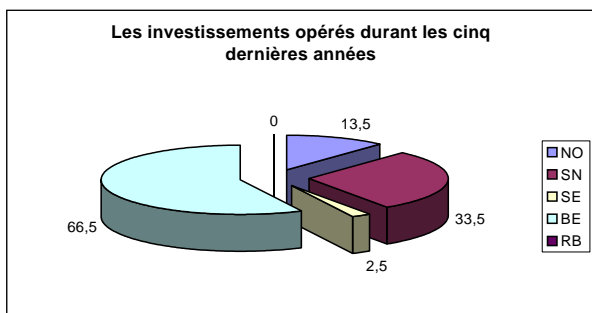


Fig.5: Les investissements opérés chez les différents types

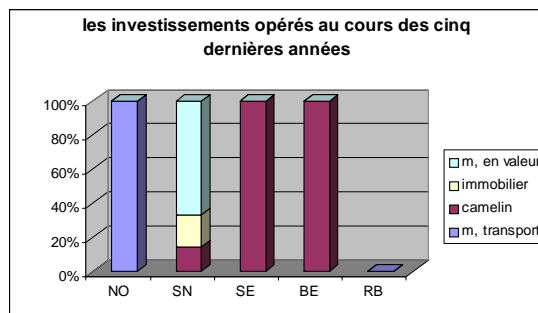


Fig.6: La nature des investissements opérés par les différents types

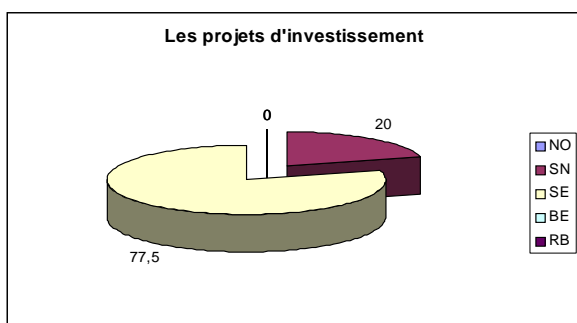


Fig.7: Les projets d'investissements

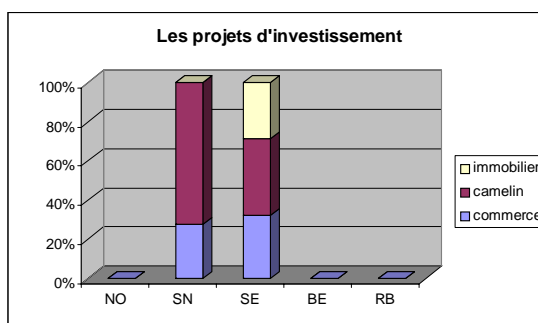


Fig.8: La nature des projets d'investissements

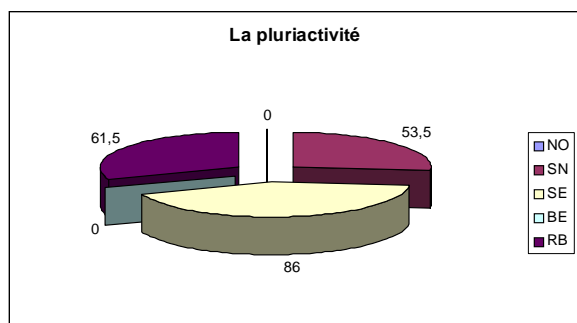


Fig. 9: La pluriactivité

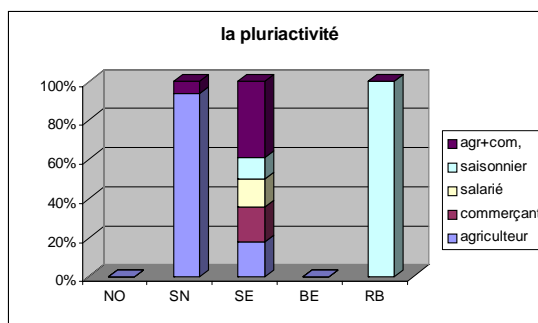


Fig.10: Les différents types d'activité

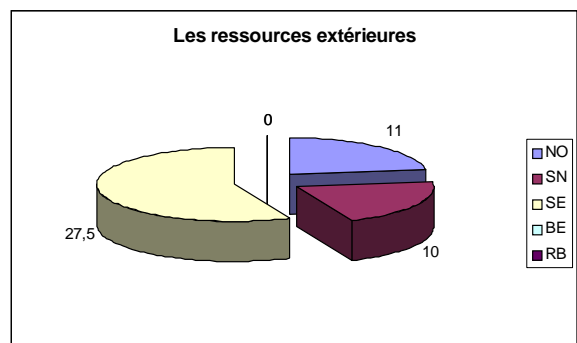


Fig.11: Les ressources extérieures

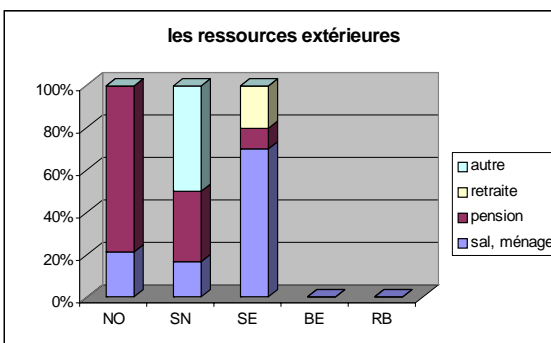


Fig.12: La nature des ressources extérieures



**Références bibliographiques :**

- 1- Adamou A. (2008).** *Commercialisation du lait de chamelle en Algérie : mythe ou réalité ?* in : prospectives agricoles. INRA Algérie N°3. pp. 76-82.
- 2- Leupold J. (1968).** *Le chameau, important animal domestique des pays subtropicaux.* in: les cahiers bleus vétérinaires, N° 15. 1968. pp 1-6.
- 3- Benaissa R. (1986).** *Dossier camelin : note de synthèse.* Alger : Ministère de l'Agriculture. 25 p.
- 4- Adamou A. (2008).** *L'élevage camelin en Algérie : quel type pour quel avenir ?* in: Sécheresse (France), Volume 19, N°4 pp 253-260.
- 5- Viateau E. (1998).** *Bilan et perspectives sur la traction cameline au Niger,* Montpellier : CIRAD-EMVT. 153 p.